



RÉFÉRENCES

Fiche d'information sur l'assurance maladie pour les étudiants-es internationaux-ales

Qu'est-ce que l'assurance maladie ?

Le Canada dispose d'un système de santé public universel, grâce auquel les résidents-es peuvent couvrir leurs frais par le biais de leur régime d'assurance maladie provincial. Nombreux sont ceux et celles qui souscrivent une assurance privée en plus de leur régime provincial. Les frais de santé peuvent être très élevés si une personne n'est pas couverte ou n'est que partiellement couverte par l'un ou l'autre type d'assurance. Par exemple, sans aucune assurance, une hospitalisation peut coûter jusqu'à 3 700 \$ CAD par jour et un rendez-vous chez le médecin peut coûter 120 \$ CAD.

En Ontario, si une personne possède la citoyenneté canadienne ou un statut d'immigrant et vit principalement en Ontario, elle reçoit des soins de santé par l'intermédiaire du régime d'assurance maladie de l'Ontario (OHIP). Les nouveaux arrivants au Canada doivent trouver une assurance privée, sauf s'ils sont des réfugiés réinstallés, s'ils ont demandé le statut de réfugié, s'ils sont des personnes protégées ou s'ils sont des survivants à la traite des personnes (car ils sont alors éligibles au **Programme fédéral de santé intérimaire**).

Pour les étudiants-es internationaux-ales, la couverture des soins de santé peut varier en fonction de la province dans laquelle ils et elles choisissent d'étudier. Par exemple, en Alberta, les étudiants-es internationaux-ales peuvent demander une carte de santé s'ils et elles ont un permis d'études d'au moins 12 mois. Pour en savoir plus sur la couverture médicale des étudiants-es internationaux-ales en fonction de la province, cliquez [ici](#).



Régime d'assurance maladie pour les étudiants-es internationaux-ales en Ontario

L'Ontario n'offre pas de régime provincial de soins de santé aux étudiants-es internationaux-ales. En revanche, la couverture médicale des étudiants-es internationaux-ales est assurée par leur établissement d'enseignement postsecondaire. En général, les universités offrent le régime d'assurance maladie universitaire (RAMU), tandis que les collèges peuvent offrir leurs propres régimes. La couverture médicale que les étudiants-es internationaux-ales reçoivent de leur établissement postsecondaire est généralement payée par leurs frais de scolarité, tout comme les frais qu'ils et elles peuvent payer pour leurs installations sportives ou leur plan dentaire..

Les étudiants-es internationaux-ales sont tenus d'avoir le RAMU s'ils et elles fréquentent une université en Ontario. Les membres de la famille, tels que le ou la conjoint-e ou les personnes à charge, peuvent être ajoutés-es au RAMU. Pour obtenir des renseignements sur les exemptions, visitez le [site du RAMU](#) ou communiquez avec le bureau des étudiants-es internationaux-ales de votre établissement.

Au sein des collèges, la couverture des soins de santé peut être différente. Selon l'établissement et la compagnie d'assurance, les étudiants-es internationaux-ales devront peut-être souscrire une assurance supplémentaire pour leur conjoint-e ou les personnes à leur charge.

Que couvre le RAMU ?

Le RAMU couvre certains besoins de base en matière de soins de santé, notamment :



les services d'un médecin



les services d'une infirmière praticienne



les services d'ophtalmologie et d'optométrie



les services de laboratoire, tels que radiographies, échographies et analyses de sang



les services de diagnostic, tels que la tomodensitométrie ou l'imagerie par résonance magnétique



les services ambulatoires



les services d'urgence immédiate en dehors de l'Ontario au Canada



les fournitures et les médicaments fournis pendant un séjour à l'hôpital

Pour en savoir plus sur les autres services offerts dans le cadre du RAMU, sur ce qui n'est pas couvert et sur les services qui nécessitent une approbation préalable avant d'être couverts, cliquez [ici](#).

Autres couvertures santé*

Certaines universités offrent des options de couverture supplémentaires en plus du RAMU pour répondre aux besoins des étudiants-es internationaux-ales. Par exemple, la Western University offre Purple Care, qui comprend des services d'orthophonie, de naturopathie, de diététique et plus encore.

Pour les collègues, des fournisseurs tels que [Morcare](#) proposent un plan de couverture amélioré en plus du plan d'assurance de base. Des collègues comme le St Clair College proposent une assurance maladie spécialement destinée aux étudiants-es internationaux-ales (International Student Insurance Program). Certaines écoles recommandent d'explorer des options telles que [guard.me](#), qui est déjà partenaire de certains collègues, pour des options supplémentaires.

En outre, des institutions bancaires comme RBC et HSBC proposent des options d'assurance maladie pour les nouveaux arrivants. En fonction de vos besoins, il est préférable que vous examiniez ce qui est couvert par votre établissement et ce dont vous pourriez avoir besoin en plus. Une assurance maladie privée peut coûter entre 600 et 900 \$ CAD par an pour la plupart des étudiants-es internationaux-ales.

* Le CISMIC ne cautionne aucun plan en particulier et se contente de donner des exemples de plans disponibles.

Liste de contrôle pour les étudiants-es internationaux-ales

- ✔ Contactez le bureau des étudiants-es internationaux-ales de votre établissement d'enseignement postsecondaire ou consultez son site Web pour vous faire une idée de ce qui est offert.
- ✔ Explorez le site du RAMU ou le fournisseur d'assurance maladie mis en place par votre collègue.
- ✔ Notez la date d'entrée en vigueur de la couverture et les services couverts.
- ✔ Réfléchissez au type de régime d'assurance qui répondrait à vos besoins et si votre conjoint-e ou vos personnes à charge ont également besoin d'une couverture.
- ✔ Examinez si une couverture supplémentaire est nécessaire et quelles compagnies d'assurance peuvent vous proposer celle qui vous convient le mieux. Vous pouvez consulter le site web de l'[Ombudsman des assurances de personnes](#) pour obtenir de plus amples informations.
- ✔ Renseignez-vous sur les préparatifs nécessaires avant votre arrivée au Canada ([Arrive](#) est une excellente ressource, de même que les fiches d'information du site Web [Étudiants internationaux se connectent](#)).



Objectif avenir